**AUCP1234 - quartier Arts-et-Métiers**

**Réflexions sur le quartier suite à la visite organisée par Pierre Chatauret**

**Le 12 décembre 2018**

**Son périmètre :** Ce quartier peut être délimité par le boulevard Saint-Martin, le boulevard de Sébastopol et les rues de Turbigo et du Temple (+ ou – amputé, selon certaines présentations, du petit triangle au sud de la rue Réaumur comprenant l’église Saint-Nicolas des Champs).

 **Historiquement :** ce quartier était composé des terrains maraichers appartenant au Prieuré Saint-Martin-des-Champs, limités au nord par les fortifications de l’enceinte de Charles V qui, à partir du XVème siècle, a commencé à les lotir en créant d’abord les rues du Vertbois (1546), Volta, Notre-Dame de Nazareth et Meslay, puis en découpant les parcelles proposées à la vente et la construction.

* Le **boulevard de Sébastopol** a été ouvert en 1858 pour la partie ente la rue Grenetta et les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin.
* La rue **Saint-Martin**, a constitué, en prolongement de la rue Saint-Jacques, l’un des plus anciens axes nord-sud de Paris, dédoublée ensuite par la création de la rue Saint-Denis puis le boulevard de Sébastopol.
* Le **boulevard Saint-Martin**, emplacement de l’ancien bras de la Seine alimentant les fossés des douves de l’enceinte de Charles V, fut aménagé à partir de 1670 (ordonnance du 7 juin 1670 prescrivant la démolition des remparts entre la porte Saint-Martin et la porte du Temple) ; le nivellement de la chaussée et les trottoirs en terrasse ont été effectués en 1850
* L’aménagement de **la place de la République** ancien carrefourdu bastion et de la porte du Temple datent de 1856-1865.
* La **rue du Temple** qui tient son nom depuis 1300 de la présente de la commanderie des templiers a été élargie et réaménagée en 1851.
* La **rue de Turbigo** a été ouverte en 1854, amputant de nombreuses maisons des rues du Temple, de Notre-Dame de Nazareth, du Vertbois et Volta.
* La **rue Meslay** a été crée en 1696 sous le nom de rue du Rempart par la même ordonnance que pour l’ouverture de la rue Vendôme (actuelle rue Béranger) en remplacement du **chemin de ronde intérieur de l’enceinte de Charles V** par arasement de la butte Saint Martin ou des Trois-Moulins. Elle fut aussi nommée rue Sainte-Appoline parce qu’elle prolongeait aussi la rue du même nom, puis rue Bourbon et enfin son nom actuel depuis 1723 (nom du conseiller d’Etat Rouillé de Meslay).
* La **rue Notre-Dame de Nazareth** a pris son nom actuel en 1630, nom provenant de la présence à son extrémité est du couvent des Pères de Nazareth (qui se situait à l’angle de la rue avec la rue du Temple, à l’emplacement de l’actuelle bouche de Metro de la station Temple)**;** La **partie EST** de la rue comprise entre la rue de Turbigo et l’actuelle rue Volta (anciennement rue de la Croix) et le passage du Pont-aux-Biches s’appelait précédemment **rue Neuve Saint-Martin dès 1421** **,** tandis que la **partie Ouest** comprise entre la rue du Pont-aux-Biches et la rue Saint Martin n’a changé de nom que le **18 février 1851** tandis que la troisième partie (entre la rue Saint-Martin et le boulevard de Sébastopol) qui s’appelait **rue du Ponceau** a changé de nom le **19 août 1864**.

Antérieurement, on la trouve parfois désignée sous le nom de **rue du Mûrier (en 1638)** ou **rue de l’Egout Saint-Martin** à cause d’un ruisseau qui se situait à la place de l’actuelle chaussée de la rue (et que l’on aperçoit distinctement dans les plans de Paris de 1615 et 1551) et qui justifie les noms de « **Pont-aux-Biches** » et « Ponceau » des ouvrages qui le traversaient.

Le **passage du Pont-aux-Biches** s’est appelé jusqu’en 1729 : **cul-de-sac de la Chiffonnerie**, prolongé par un **escalier** **jusqu’à la rue Melsay, en 1881**.

* La **rue du Vertbois** (anciennement du Vert Bois), pour sa partie comprise entre la rue Volta et la rue de Turbigo, avait pour nom **jusqu’en 1851 : rue Neuve Saint-Laurent**. Elle débouchait sur la rue du Temple entre le **couvent des Filles de Sainte-Elisabeth** au sud et le **couvent des Pères de Nazareth** au nord (disparu lors de l’ouverture de la rue de Turbigo et du carrefour du Temple).Cette rue du Vertbois existait en 1546 et a été la première ouverte sur les terres du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Sa partie ouest ouverte à la même époque portait le nom de **Gaillardbois** en 1652, remplacé ensuite par le nom actuel en référence aux arbres qui bordaient le domaine du prieuré Saint-Martin.
* lors de l’ouverture de la **rue Réaumur** en 1855,la **rue Royale-cour Saint-Martin** était une impasse aujourd’hui disparue par la démolition, au chevet de l’église Saint-Martin-des-Champs.
* La **rue Montgolfier**,la **rue Vaucanson**,entre les rues Conté et du Vertbois, et la **rue Conté** ont été créées en 1816 comme rues du pourtour du marché dit le carré Saint-Martin démoli et remplacé en 1878 par l’Ecole centrale des Arts et Manufactures. La rue Vaucanson a été prolongée jusqu’à la rue Réaumur en 1858 avec la création du square du Général Morin.
* La **rue Bordas**, a été créée en 1813.

**Les équipements**

Depuis le Moyen Age, la partie ouest, dominée par l’emprise restante (non lotie) de **l’abbaye Saint-Martin-des-Champs,** est occupée aujourd’hui par **le Conservatoire des Arts et Métiers** et son ancienne église abbatiale notamment par le **Musée des Arts et Métiers**.

Plus central, **l’Ecole centrale des arts et manufacture** (devenue annexe du conservatoire) associée dans le même îlot à **l’école primaire Vaucanson** et **au collège Montgolfier**.

A l’ouest se trouve le **Lycée Turgot** entre la rue de Turbigo et la rue du Vertbois.

Ainsi, la partie ouest et sud du quartier est essentiellement composée de grandes emprises qui occupent des îlots ou parties d’îlot d’une grande superficie et infranchissables.

Deux églises tangentes le quartier : l’**église** **Saint-Nicolas-des-Champs**, rue Saint-Martin, et l’**église Sainte-Elisabeth**, rue du Temple.

La **synagogue** **Nazareth** se situe également entre la rue Notre-Dame de Nazareth et la rue du Vertbois dans l’îlot ouest de ces rues.

A noter également la présence square Emile Chautemps, de l’ancien théâtre de la **Gaité Lyrique**, équipement culturel important consacré aux arts numériques.

Le **Patrimoine architectural**

Les trois églises et la synagogue sont protégées au titre des monuments historiques. Des vestiges de remparts et tours de défense du XIIIème siècle subsistent également de l’ancienne abbaye du Prieuré Saint-Martin-des-Champs, visibles de la rue du Verbois) ; l’angle de cette rue avec la rue Saint-Martin est marqué par la présence d’une fontaine érigée en 1710 adossée à l’une des tours. Les rues Meslay et Notre-Dame de Nazareth présentent plusieurs hôtels particuliers et immeubles en peirre de taille du XVII et XVIIIème siècles ainsi que des immeubles du XIXème siècle de grande qualité patrimoniale notamment certains de ceux traversant entre la rue Meslay et le boulevard Saint-Martin. Un nombre important d’immeubles du quartier de l’époque pré-haussmannienne demeurent des constructions en pans-de-bois et plâtre, pas toujours restaurés avec le soin nécessaire à la bonne mise en valeur du patrimoine architectural. D’autres plus récents (du XXème siècle) sont venus compléter la trame urbaine des îlots avec de très bons exemples d’architecture 1900, Art-déco et 1990.

La **trame urbaine** :

Le découpage viaire de la partie nord du quartier par les quatre voies quasi est-ouest et parallèles : rues du Vertbois, N.-D. de Nazareth, Meslay et boulevard Saint-Martin uniquement coupées transversalement par la rue Volta prolongée par le passage du Pont-aux-Biches, a produit des îlots étroits et très longs composés de parcelles traversantes ou de parcelles adossées deux à deux donnant chacune sur les rues adjacentes.

Les **espaces verts** sont très restreints dans le quartier :

* le **square Emile Chautemps** face à l’entrée du Conservatoire des arts et métiers, entre le boulevard de Sébastopol et la rue Saint-Martin,
* le **square du Général Morin** à l’angle des rues Réaumur et Vaucanson (mais rattaché au musée des arts et métiers),
* auxquels on peut ajouter un **petit potager participatif** dans les « douves » du Conservatoire des arts et métiers rue Vaucanson et quelques arbres d’alignement sur certains tronçons les plus larges des rues principales et sur la petite placette Bernard Lazare.

C’est donc un quartier dense, les rares espaces libres d’une importance toute relative sont essentiellement à sa périphérie. On peut regretter l’absence de plantations sur le trottoir surélevé du boulevard Saint-Martin.

**L’occupation du bâti**, en dehors des grandes emprises, le quartier a beaucoup évolué en 50 ans.

Dans les **années 1970**, sur plus d’une centaine de boutiques de la rue Notre-Dame de Nazareth et de la rue Volta, 80% étaient tenus par des **commerces quotidiens et de l’artisanat de quartier** (3 cours-des-halles, 4 boulangeries, 5 boucheries dont une chevaline, une triperie, une poissonnerie, 2 marchands de vins, 2 cordonniers un fleuriste, une pharmacie…) ; les étages étaient occupés principalement par des artisans de la confection (coupeurs, monteurs, finisseurs, comme dans le Sentier) mais aussi, bronzier, tapissier, électricien… et quelques habitants résidant dans les étages supérieurs et sur cours.

Progressivement, dans les **années 1980**, les commerces à rez-de-chaussée ont été repris à prix d’or par des **grossistes en confections** (de chaussures pour la rue Meslay) et les étages artisanaux transformés **en entrepôts de stockage** de vêtements.

Troisième mutation progressive dans les **années 1990-2000** avec le transfert en banlieue de l’activité de confection en gros et la **vente des immeubles par appartements**, c’est la croissance de **l’habitat résidentiel et familial** dans les étages, accompagné d’un changement des activités en boutique (superette, bio, galeries d’art, restaurants, vins…).

Dans les **années 2010**, la « **boboisation** » du quartier s’accentue avec le développement du **commerce éphémère et habitat locatif touristique** et l’augmentation des coûts immobiliers.

La rue Notre-Dame de Nazareth demeure commercialement relativement animée des deux côtés de la rue, de même que, d’une moindre intensité, la rue Meslay. La rue du Vertbois, par contre, l’est beaucoup moins, très handicapée sur son côté sud par les murs de quatre équipements (CNAM, école Vaucanson, collège Montgolfier et lycée Turgot) ; elle présente sur son côté nord plusieurs arrières d’activités traversantes de la rue Notre-Dame de Nazareth et de nombreuses boutiques fermées ou occupées de façon très éphémère, situation favorisée par un propriétaire unique de plusieurs locaux commerciaux de cette rue. En 2015, une tentative privée d’animation « la jeune rue » a avorté. Seuls les abords de son carrefour avec la rue Volta sont dynamisés par une boulangerie et des restaurants dont « l’Ami Louis » de renommée internationale.

Les rues Vaucanson, Conté, Montgolfier n’ont aucun rôle si ce n’est d’usage de parc de stationnement résidentiel ; la rue Vaucanson d’ailleurs, n’a aucun accès hormis à ses deux extrémités.

En revanche, le passage du Pont-aux-Biches est en partie squatté par les terrasses des deux bars situés de part et d’autre au carrefour du passage avec la rue Notre-Dame de Nazareth qui, de surcroît, apportent des nuisances sonores tard dans la nuit aux résidents riverains du passage et du carrefour.

L’**accessibilité** difficile du quartier.

**Concernant l’accès en voiture**, les rues Meslay et Notre-Dame de Nazareth sont à sens unique est ouest. La rue du Verbois est en sens unique opposé pour ses deux tronçons : est-ouest de la rue Vaucanson vers la rue Saint-Martin et ouest-est de la rue Vaucanson vers la rue de Turbigo. De même, la rue Volta est en sens opposé entrant depuis la rue Bordas jusqu’à la rue du Vertbois et sortant de la rue Notre-Dame de Nazareth vers la rue du Vertbois.

Dans les années 1970, la rue Notre-Dame de Nazareth était dans le sens ouest-est ; elle offrait à certains automobilistes, avec les rues d’Aboukir et Blondel, un itinéraire de délestage de la rue Réaumur très encombrée. Mais ceux-ci étaient alors bloqués dans la rue Notre-Dame de Nazareth par les camions de livraison des grossistes en confection et provoquaient de permanents concerts de klaxon pénibles pour les riverains. Au début des années 1980, l’association de quartier « Sos Arts-et-Métiers » obtint le changement de sens de la circulation abaissant ainsi de manière très significative le flot des véhicules au point de permettre aux enfants de revenir jouer dans la rue en fin d’après-midi. La mise à double sens des Grands Boulevards a provoqué l’effet inverse et réaugmenté notablement le trafic automobile dans la rue et ses inhérentes nuisances sonores.

**Concernant** **les accès piétonniers**, un phénomène particulier a été observé au cours des dernières décennies, la fermeture successive de plusieurs passages piétons qui irriguaient le quartier : passage du Verbois (entre le n°64 de la rue du Verbois et le n°57 de la rue Notre-Dame de Nazareth), passage des Orgues (entre le n°36 de la rue Meslay et le n°29 du Boulevard Saint-Martin) et, dernièrement, le passage Meslay (entre le n°32 de la rue et le n°25 du boulevard Saint-Martin), d’une part, privant tout accès du quartier au boulevard (et aux équipement publiques du Xème arrondissement tout proche) dans la continuité du passage du Pont-aux-Biches et, d’autre part, obligeant un contournement de ce très long îlot (520 m) par la rue du Temple ou la rue Saint-Martin.

**Suggestions d’évolution :**

* **une vigilance particulière des types d’activités commerciales** pour freiner le développement des restaurants (nuisances sonores, olfactives et architecturales des conduits de fumées), des locations éphémères des locaux commerciaux vacants à voir par exemple avec la Sémaest,
* **une vigilance de l’habitat** pour freiner le développement des locations éphémères (type AirB&B)**,**
* **une vigilance architecturale** des ravalements et de l’aménagement des devantures et enseignes des commerces, et le traitement des cours et la création de terrasses sur les toits,
* pour ces trois points, faut-il envisager **une réflexion urbanistique patrimoniale** réglementaire du type PSMV en extension du secteur sauvegardé du Marais ?
* **la mise en sens opposés de la circulation rue Notre-Dame de Nazareth** sur ses deux tronçons de part et d’autre de la rue Volta pour en atténuer les flux circulatoires des automobiles et, notamment, d‘avoir un tronçon à contre sens de celui de la rue Meslay,
* **la réouverture du passage Meslay** dans la journée comme précédemment (entre 8 heures et 20 heures) à négocier avec la copropriété en échange de la prise en charge, par exemple, de la sécurisation, de l’entretien et de l’éclairage public… Ce qui devrait favoriser une certaine redynamisation des activités commerciales du boulevard Saint-Martin,
* **la recherche d’une meilleur utilisation de l’espace Vaucason**, chaussée de la rue et douves du CNAM derrière ses grilles entre la rue Conté et les accès au CNAM et à l’école Vaucanson, par exemple, du type terrain de basquet pour les écoliers, collégiens et lycéens, plantations de hautes tiges en extension du square du Général Morin ou du potager participatif existants.

**-+-+-+-+-+-+-+-+-**

**Gilles-H. BAILLY - janvier 2019**